Travail de fin d'études

UE 46

Enseignant(s) responsable de l'UE : Eléonore VANOPDENBOSCH
Autres enseignant·e·s de l'UE : Nathalie LAMBERT, Delphine TIMMERMANS, Barbara PIRLOT, Dimitri TUTS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	RPU33TFE
Nombre de crédits ECTS	15 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 0 / Q2 75)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP33TFE Case study / Travail de fin d'études	75	15	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu’en externe.
- **RE02.3** ARES. 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations.
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s’exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.
- **RE02.6** ARES. 2.6 Développer une attitude assertive et positive.
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.
- **RE03.5** ARES. 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions.
- **RE04** ARES. 4 Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique
- **RE04.4** ARES. 4.4 Évaluer l’impact de toute action de communication.
- **RE04.5** ARES. 4.5 Élaborer un projet économique et social.
- **RE04.6** ARES. 4.6 Interpréter et exploiter les résultats d’enquêtes et de sondages.
- **RE05.3** ARES. 5.3 Planifier et coordonner les projets et les tâches, fixer les priorités, veiller au suivi opérationnel des actions programmées.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Case study / Travail de fin d'études

L’UE 47 ne concerne que les étudiant·es inscrit·es en année diplômante.

Un TFE spécifique aux étudiant·es ayant vécu une expérience Erasmus sera proposé.

Pour les autres une formule "Case study" sera proposée, individuel ou en groupe, suivant les consignes imposées dans le contrat didactique.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Case study / Travail de fin d'études

Objectifs

Réalisation d'un travail de fin d'études individuel ou d'un Case study qui permettra :

- de mettre en œuvre la théorie et les techniques acquises au cours du cursus,
- de rechercher des informations utiles à la pratique du métier,
- de contacter et de rencontrer des professionnels du secteur,
- de produire diverses réalisations médiatiques,
- de s'exercer à convaincre, tant par écrit qu'oralement.

Contenu

Dans le cas des étudiant·es Erasmus, ils devront réaliser une travail écrit en lien avec leur expérience et les métiers des relations publiques ainsi qu'une production médiatique au choix (podcast, capsule vidéo, reportage photo, blog, etc.). Toutes les consignes seront définies dans le Vade Mecum publié sur le campus numérique en début d'année.

Les étudiant·es qui réalisent un Case Study devront proposer un dossier écrit et une présentation orale. Le travail comprendra entre autres :

- Une étude documentaire sur le sujet,
- Une étude de terrain,
- Des éléments stratégiques (objectifs, ciblage, conceptualisation de la campagne...)
- Des propositions opérationnelles et médiatiques concrètes qui découlent directement de la stratégie (organisation d'un événement, supports de communication en ligne et hors ligne, communication interne...).
- Une présentation orale en français
- Un volet consacré à la pratique des langues.

Toutes les consignes seront également transmises via le campus numérique en début d'année.

Pour mener à bien son **TFE (uniquement pour les étudiant·es qui ont déjà présenté un TFE l'année précédente)** , l'étudiant·e doit adopter une démarche scientifique et suivre plusieurs étapes indispensables :

- Choisir un sujet en lien avec sa formation et les enjeux actuels de la profession ;
- Formuler une problématique et des hypothèses de recherche ;
- Définir sa méthodologie de recherche et les outils d'analyse qu'il utilisera pour confirmer ou infirmer son hypothèse ;
- Réaliser une étude documentaire et rechercher l'information dans des sources variées et fiables ;
- Procéder à une étude qualitative et/ou quantitative et rencontrer des professionnel·les du secteur concerné;
- Analyser ses résultats et voir s'ils confirment ou infirment les hypothèses de départ ;
- Conclure le travail par une appréciation personnelle sur le sujet traité ;

Le TFE recevra tous les soins de l'étudiant·e, tant du point de vue du fond que de la forme.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Case study / Travail de fin d'études

Coaching des enseignants en séance, évaluations formatives et formatrices par les promotrices, rappels de certaines notions théoriques vues dans le cursus, atelier sur la méthodologie de la recherche scientifique.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Case study / Travail de fin d'études

Par la rédaction et la présentation de son TFE/Case study, l'étudiant·e se montrera capable, à l'écrit comme à l'oral, de :

- démontrer sa maîtrise de l'ensemble de compétences attendues d'un bachelier en relations publiques ;
- témoigner de son esprit critique et de son aptitude à traiter des informations complexes ;
- fournir ses références bibliographiques, respecter les consignes données en matière de plagiat et notamment la propriété intellectuelle d'autrui;
- faire preuve d'autonomie, de bon sens, de clarté, d'empathie et d'ordre dans la présentation de ses arguments;
- mettre à profit sa formation et prouver ses capacités à mener à bien une réflexion sur les compétences professionnelles acquises tout au long de son cursus;
- assurer une planification et une concrétisation adéquate du travail ;
- adopter une posture réflexive quant à sa pratique, se remettre en question, s'auto-évaluer et se placer dans une démarche d'apprentissage continu.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Case study / Travail de fin d'études : Notes des ateliers et ressources méthodologiques sur le campus numérique.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Case study / Travail de fin d'études : Toutes les publications mises à disposition des étudiants dans le cadre du cursus effectué ainsi que toutes les informations et rappels placés sur l'e-campus dans l'UE 46	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	25 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

Dans le cas des Case studies, une évaluation intermédiaire obligatoire en janvier est prévue selon les modalités communiquée sur le campus numérique.

Cette activité est remédiable.

L'équipe enseignante a la possibilité de refuser à l'étudiant·e le droit de présenter son travail si il ou elle n'a pas respecté les consignes concernant la remise des fiches préalables et/ou si l'étudiant·e ne s'est pas présenté·e aux séances obligatoires (séance d'information en début d'année et séance avec la promotrice en début de second quadrimestre, par exemple, voir contrat didactique). Le jury se réserve le droit d'attribuer la note de zéro pour la partie écrite si trop d'erreurs de langue sont présentes et nuisent au caractère professionnel du travail. La présentation orale doit reposer sur un support visuel qui sera envoyé en pdf aux jury le jour de la défense du TFE. Les présentations de 15 minutes maximum seront suivies de questions du jury.

Défenses orales selon l'horaire d'examens, communiqué sur le campus numérique. Les travaux écrits sont à remettre en première session au secrétariat (une version papier) et sur la boîte de dépôt du campus numérique (en pdf).

Les présentations orales se dérouleront en présentiel en fin de session d'examen.

L'utilisation de l'intelligence artificielle fera l'objet d'une règlementation qui sera précisée sur la campus numérique dans le contrat didactique.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	75 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé

Dans le cas des Case studies, une évaluation intermédiaire obligatoire en janvier est prévue selon les modalités communiquée sur le campus numérique.

Cette activité est remédiable.

L'équipe enseignante a la possibilité de refuser à l'étudiant·e le droit de présenter son travail si il ou elle n'a pas respecté les consignes concernant la remise des fiches préalables et/ou si l'étudiant·e ne s'est pas présenté·e aux séances obligatoires (séance d'information en début d'année et séance avec la promotrice en début de second quadrimestre, par exemple, voir contrat didactique). Le jury se réserve le droit d'attribuer la note de zéro pour la partie écrite si trop d'erreurs de langue sont présentes et nuisent au caractère professionnel du travail. La présentation orale doit reposer sur un support visuel qui sera envoyé en pdf aux jury le jour de la défense du TFE. Les présentations de 15 minutes maximum seront suivies de questions du jury.

Défenses orales selon l'horaire d'examens, communiqué sur le campus numérique. Les travaux écrits sont à remettre en première session au secrétariat (une version papier) et sur la boîte de dépôt du campus numérique (en pdf).

Les présentations orales se dérouleront en présentiel en fin de session d'examen.

L'utilisation de l'intelligence artificielle fera l'objet d'une règlementation qui sera précisée sur la campus numérique dans le contrat didactique.

Août			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre fermé

Dans le cas des Case studies, une évaluation intermédiaire obligatoire en janvier est prévue selon les modalités communiquée sur le campus numérique.

Cette activité est remédiable.

L'équipe enseignante a la possibilité de refuser à l'étudiant·e le droit de présenter son travail si il ou elle n'a pas respecté les consignes concernant la remise des fiches préalables et/ou si l'étudiant·e ne s'est pas présenté·e aux séances obligatoires (séance d'information en début d'année et séance avec la promotrice en début de second quadrimestre, par exemple, voir contrat didactique). Le jury se réserve le droit d'attribuer la note de zéro pour la partie écrite si trop d'erreurs de langue sont présentes et nuisent au caractère professionnel du travail. La présentation orale doit reposer sur un support visuel qui sera envoyé en pdf aux jury le jour de la défense du TFE. Les présentations de 15 minutes maximum seront suivies de questions du jury.

Défenses orales selon l'horaire d'examens, communiqué sur le campus numérique. Les travaux écrits sont à remettre en première session au secrétariat (une version papier) et sur la boîte de dépôt du campus numérique (en pdf).

Les présentations orales se dérouleront en présentiel en fin de session d'examen.

L'utilisation de l'intelligence artificielle fera l'objet d'une règlementation qui sera précisée sur la campus numérique dans le contrat didactique.